



Genève, 5 mai 1998

**N° 188-8**

## **Indicateurs des télécommunications africaines 4<sup>e</sup> édition 1998**



Elaboré pour Africa TELECOM 98, ce rapport est un ouvrage de référence indispensable qui donne des faits et des chiffres sur les télécommunications de la région. Il contient un bref aperçu des lignes fixes, des systèmes cellulaires, d'Internet, du trafic international et des tendances de la réglementation. Il comprend 22 tableaux régionaux dans lesquels sont indiqués les principaux indicateurs des télécommunications, 55 pages sur les pays avec profil quinquennal 1993-1997, et un répertoire des noms et adresses des ministères, des responsables de la réglementation et des opérateurs des télécommunications dans la région.

---

<b>Date de publication:</b>	Mai 1998	
<b>Langue:</b>	Français et anglais (éditions séparées)	
<b>Format et structure:</b>	a) <i>Version imprimée</i> : format A4, 130 pages b) <i>Version électronique</i> : Adobe Acrobat PDF™	
<b>Numéro d'article:</b>	Français	Anglais
<i>Version imprimée</i>	12699	12704
<b>Numéro ISBN:</b>	Français	Anglais
	92-61-07141-4	92-61-07142-2
<b>Prix en Francs suisses:</b>	<i>Version imprimée</i> <b>Prix catalogue:</b> 32.– Etats Membres et Membres des Secteurs: 27.– Pays les moins avancés: 7.–  <i>Librairie électronique</i> <b>Prix catalogue:</b> 32.–	

---

**Veillez compléter le bon de commande ci-joint** et le retourner, signé, au service des Ventes de l'UIT.

Service des ventes et marketing  
Place des Nations  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Téléphone: +41 22 730 61 42  
Téléfax: +41 22 730 51 94  
X.400: S=sales; P=itu; A=400net; C=ch  
Courrier électronique: sales@itu.int  
[http:// www.itu.int/publications](http://www.itu.int/publications)

# Indicateurs des télécommunications africaines

## 4e édition 1998

### I. VUE GÉNÉRALE

1. Introduction
2. Lignes fixes
3. Systèmes cellulaires
4. Tendances de la réglementation
5. Trafic international
6. Internet
7. Accès universel
8. Perspectives d'avenir

Bibliographie

### II. INDICATEURS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

1. Indicateurs de base
2. Lignes principales
3. Liste d'attente
4. Réseau téléphonique local
5. Tarifs téléphoniques
6. Téléphones privés
7. Téléphones publics
8. Lignes principales de la plus grande métropole
9. Lignes principales urbaines
10. Abonnés aux systèmes cellulaires
11. Tarifs du service cellulaire
12. Agents des télécommunications
13. Trafic téléphonique international
14. Taxes d'appel en Afrique
15. Trafic téléphonique en Afrique
16. Recettes des télécommunications
17. Investissements dans les télécommunications
18. Communication de texte
19. Infotique
20. Télévision
21. Projections
22. Principaux opérateurs de télécommunications d'Afrique

55 pages sur les pays

### III. ORGANISATIONS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Liste des ministères, des responsables de la réglementation et des opérateurs des télécommunications pour chaque pays.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ■ Prix

Les prix annoncés dans le catalogue, y compris les listes annexes des Recommandations UIT-R et UIT-T et les avis de publication, distribués gratuitement et visibles sur le WEB à l'adresse <http://www.itu.int/publications>, sont exprimés en francs suisses (CHF), et peuvent être modifiés sans préavis. Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. Les Administrations des pays les moins avancés bénéficient d'une remise de 80%.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

## ■ Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit (American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa);
- b) par virement bancaire à la Société de Banque Suisse, Genève, au compte n° C8-765.565.0;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- d) par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: Genève 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

## ■ Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion (en exprès ou recommandé), EMS, Federal Express, TNT, valise diplomatique. Les montants estimés des taxes d'envoi prioritaire sont inclus, sur demande, dans les devis. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT.

## ■ Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange, et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans les deux (2) mois qui suivent la date d'expédition de la publication au client, et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimum de cinquante francs suisses (CHF 50.-) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Ces conditions générales sont applicables sous réserve, pour les publications électroniques (CD-ROM et En ligne), des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les accords de licences. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

**Les commandes ne sont pas acceptées par téléphone.  
Veuillez les envoyer par télécopie ou par courrier électronique.**

# Indicateurs des télécommunications africaines

## 4e édition 1998

**Adresse de facturation (en majuscules)**

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département Nom de la personne à contacter

Rue / Case postale

Ville Code postal

Pays

Numéro de téléphone Numéro de téléfax Courrier électronique

Bon de commande

**Mode d'expédition préféré**

ordinaire (gratuit)    ordinaire express    ordinaire recommandé

par avion    par avion express    par avion recommandé

EMS \_\_\_\_\_ (numéro de compte)    TNT \_\_\_\_\_ (numéro de compte)

Federal Express \_\_\_\_\_ (numéro de compte)

**Adresse d'expédition (si différente de celle indiquée ci-dessus)**

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département

Rue / Case postale

Ville, code postal Pays

**Mode de paiement**

Chèque ou mandat de \_\_\_\_\_ francs suisses ci-joint    Virement bancaire de \_\_\_\_\_ francs suisses sur la Société de Banque Suisse à Genève

Veuillez débiter de \_\_\_\_\_ francs suisses ma carte de crédit    American Express    Eurocard / Mastercard    Visa

N° de la carte    Date d'expiration    Nom du titulaire \_\_\_\_\_

**Veillez me faire parvenir**

Numéro d'article	Titre de la publication	Code de langue	Prix unitaire	Quantité	Total CHF

**Je confirme cette commande**

Référence de votre commande \_\_\_\_\_ Nom du signataire \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Prière de signer et de renvoyer ce bon à l'adresse suivante:

UIT  
 Service des ventes et marketing  
 Place des Nations  
 CH-1211 Genève 20 – Suisse

Téléfax: +41 22 730 51 94  
 X.400: S=sales; P=itu; A=400net; C=ch  
 Courrier électronique: sales@itu.int